

Projet ayant bénéficié d'une aide financière dans le cadre de la loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) ou de la loi fédérale sur la politique régionale (LPR) au titre de la valorisation des potentiels économiques régionaux.

Nom du projet		Etablissement de la stratégie de gestion des zones d'activités pour la région Cossonay-Aubonne (PDRZACA) – complément au budget	
Axe de la politique d'appui au développement économique (PADE)		Identification et exploitation des potentiels économiques et territoriaux des régions	
Porteur de projet		Association de la région Cossonay Aubonne Morges (ARCAM), Cossonay	
Résumé du projet et principaux résultats attendus		L'étude concerne l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités pour la région Cossonay-Aubonne (SRGZA). La phase de diagnostic a été finalisée début 2021 et, pendant le printemps, des ateliers ont été menés avec les communes. La finition du volet stratégique par les mandataires nécessite un complément au budget. Ce dépassement est dû à une augmentation du nombre de séances prévues en raison de la complexité de l'étude, de l'édition par le canton, en janvier 2021, du « Guide pour le contenu des plans directeurs régionaux ou intercommunaux » et du changement de législature.	
Coût total du projet : CHF 4'653.- / Montant de l'aide financière : CHF 2'326.-			
Région concernée	Base légale	Type d'aide financière	Type de projet
ARCAM	<input checked="" type="checkbox"/> LADE <input type="checkbox"/> LPR <input type="checkbox"/> LPR - concept régions de montagne	<input checked="" type="checkbox"/> Aide à fonds perdu <input type="checkbox"/> Prêt	<input checked="" type="checkbox"/> Etude <input type="checkbox"/> Mesure organisationnelle <input type="checkbox"/> Manifestation <input type="checkbox"/> Infrastructure

Les priorités définies par les organismes régionaux dans le cadre de la LADE et de la LPR varient d'une région à l'autre du canton et sont déterminantes pour savoir si un projet peut bénéficier d'un soutien financier.